

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt trois, le trente et un janvier, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Bourdelain, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Ayant pris part au vote : 12

Présents : Coralie Bourdelain, Sandrine Gayet, Mireille Berthuin, Caroline Driol, Thierry Rutgé, Frédéric Géromin, Stéphane Mastropietro, Cathy Peloso

Procurations : Dominique Capron à Mireille Berthuin, Antoine Crézé à Stéphane Mastropietro, Vincent Pelletier à Sandrine Gayet, Patrick Hervé à Coralie Bourdelain

Absents : Anne Isabelle, Christophe Corbet, Astrid Bouchard

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Sandrine Gayet, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : le 27 janvier 2023

Séance ouverte à 20h30

La feuille de présence est signée par les conseillers.

Désignation du secrétaire de séance : Mme GAYET

Le quorum est vérifié.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022. Le PV est approuvé à l'unanimité.

Le registre des actes signés entre le 13 décembre 2022 et le 31 janvier 2023 est présenté et mis à disposition.

Madame La Maire ouvre la séance en donnant lecture de l'ordre du jour.

**Délibération 1 : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de l'Isère
Rapporteur : Mme Bourdelain**

Mme Bourdelain rappelle qu'un nouveau contrat d'assurances statutaires a été mis en place par le Centre de gestion de l'Isère suite à la résiliation unilatérale du précédent contrat.

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

**Délibération 2 : Sollicitation du fonds de concours « rénovation énergétique des bâtiments communaux » de la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour les travaux de rénovation de l'école maternelle
Rapporteur : Mme Bourdelain**

Mme Bourdelain précise qu'il s'agit d'une aide de la communauté de communes au financement des études préalables et de la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de confortement du Pont des Eaux.

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 3 : Sollicitation du fonds de concours de la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour les travaux de confortement du pont des Eaux

Rapporteur : Mme Bourdelain

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote: **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 4 : Création d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe

Rapporteur Mme Bourdelain

Mme Bourdelain précise qu'il s'agit d'un poste de renfort au secrétariat général.

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 5 : Cession de la parcelle communale cadastrée B2088

Rapporteur : Mme Bourdelain

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**



Questions diverses :

Sans objet

Séance clôturée à 20h55

Signature de la feuille de clôture

Sandrine GAYET
Secrétaire de séance



Coralie BOURDELAIN
Maire de Revel

